

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 24 (1916)
Heft: 4

Artikel: Les tombes néolithiques de Tavel sur Clarens
Autor: Tauxe, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LES TOMBES NÉOLITHIQUES DE TAVEL SUR CLARENS

Après la note insérée dans la Revue historique vaudoise de janvier 1916, nous sommes heureux de pouvoir publier ici le travail de M. Frédéric Tauxe, conservateur-adjoint au Musée historique de Lausanne, qui a exploré lui-même les tombes de Tavel.

Malgré l'extension extraordinaire que le culte des morts semble avoir pris pendant la période néolithique, le nombre des cimetières de cette époque dont les traces ont été sûrement reconnues est, jusqu'à maintenant, relativement peu élevé.

En ce qui concerne la partie suisse du bassin du Léman, cependant favorisée à cet égard, il n'a été signalé qu'une quinzaine de sépultures à Pierra-Portay, au sud-est de Lausanne, découvertes en 1825, trente et quelques sépultures au Châtelard sur Lutry, en 1837, puis citons, à peu près à la même époque, malgré que nous ne croyions pas à un synchronisme parfait avec les autres, les tombes fouillées à Montagny sur Lutry, où fut mis à jour un mobilier funéraire néolithique assez considérable; enfin, en Valais, les tombes de Glis, à un kilomètre au-dessus de Brigue, sur la route du Simplon.

Ces cimetières, qui sont des preuves certaines de la vénération qu'avaient pour leurs morts ces premiers habitants de nos contrées, sont les seuls connus, croyons-nous, avec l'importante nécropole de Chamblandes, à Pully près Lausanne, dont quelques sépultures ont été signalées dans les années 1880-83 par M. Morel-Fatio¹ et le D^r Marcel, puis dont les fouilles ont été entreprises et dirigées avec tant de méthode, de soins et de compétence, par M. A. Naef, archéologue cantonal.

C'est là que M. A. Schenk a puisé des matériaux précieux pour ses travaux anthropologiques sur les populations pré-historiques de la Suisse.

Il n'entre pas dans le cadre de cette brève relation de fouilles, que nous avons pratiquées pour le Musée Historique Vaudois sous la direction de M. A. Naef, conservateur, d'examiner ici ce que d'autres ont déjà fait avec beaucoup de compétence et de soins, mais on ne saurait trop insister sur l'importance de ces découvertes, surtout lorsque les fouilles peuvent être, avec la bonne volonté de tous les intéressés, exécutées dans des conditions qui permettent des constatations certaines. Nous avons voulu seulement, par les quelques mots qui précèdent, donner sa juste valeur à une nouvelle découverte de tombes néolithiques au lieu dit : « Fin de Tavel », à Clarens, dans la cave d'un petit immeuble appartenant à M. Ernest Mayor et habitée par M. François Inversin, vigneron. Cet immeuble est situé à proximité du cimetière actuel, dans le verger qui le limite au nord.

.
Dans une cave ! Et lors de la construction de l'immeuble on ne s'est aperçu de rien en creusant les fondations ? Eh !

¹ *Les sépultures de Chamblandes*, par A. Morel-Fatio. Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde, 1889, p. 45, et 1882, p. 221.

oui, dans une cave ; ou mieux, sous une cave (v. fig. 1). Mais disons d'abord que l'immeuble recouvrant les sépultures est assez léger ; il ne comporte qu'un rez-de-chaussée et un étage, des fondations peu profondes ont donc été suffisantes ; puis que, la maison étant située au pied de coteaux du haut desquels descend un ruisseau qui passe tout à côté, les terres d'alluvions récentes ont recouvert, à une hauteur de plus de trois mètres, le sol primitif sur lequel reposent les cistes.

Il est ainsi fort probable que nous ne sommes pas en présence de sépultures isolées qui, par le plus grand des hasards se seraient trouvées encerclées par les fondations, mais qu'au contraire la nécropole s'étend au-dessous de l'immeuble et sans doute plus loin, autour des cistes mis à jour.

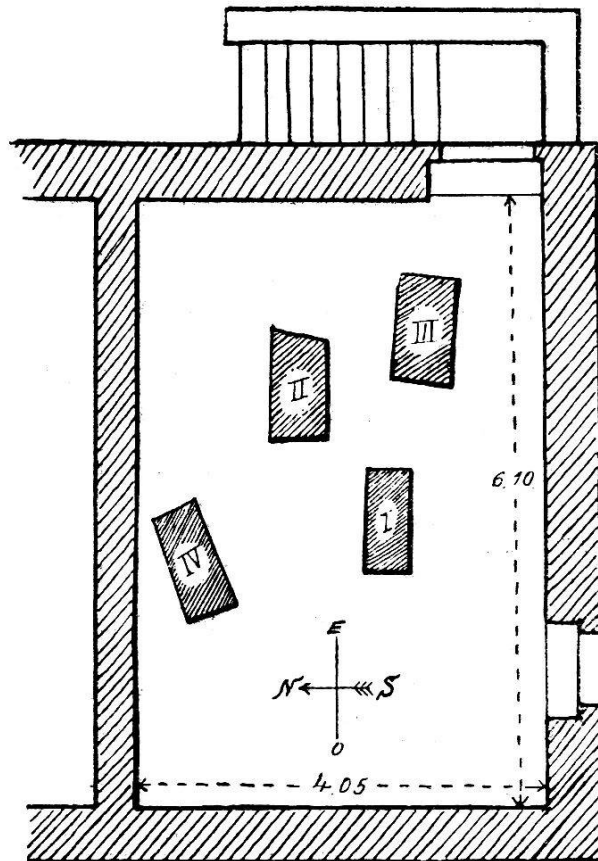
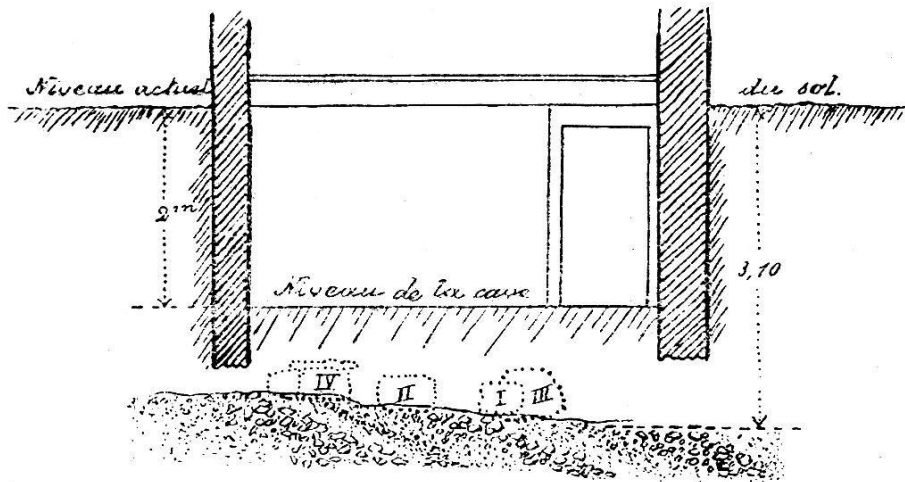
Citons, à ce propos, une sépulture en tout semblable à celles que nous venons de signaler, découverte par M. Dufaux, propriétaire d'un chalet avoisinant, en creusant une canalisation pour son immeuble, et située à environ 80 mètres au nord sur le même terrain. Cette sépulture possédait encore sa dalle de couverture au moment de la découverte¹.

Comme dans la plupart des cas, c'est le hasard qui a fait connaître l'existence des sépultures néolithiques de Clarens et voici, du reste, dans quelles circonstances :

En date du 25 avril 1915, M. Bühler, pharmacien à Clarens, adressait au Service des Monuments historiques une lettre dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Dans une maison appartenant à M. E. Mayor, député à Clarens, située derrière le cimetière de Clarens et au pied du château du Châtelard, on a trouvé une sépulture ancienne. La maison est habitée par un vigneron. Celui-ci voulant creuser un silo dans la cave en terre battue, a trouvé, à

¹ Lettre de M. C. Bühler, 3 janvier 1916.



N° 1. — Plan de la cave et situation des sépultures.

environ 70 centimètres sous le sol, une sépulture à caisson dont 4 dalles sont en place ; il y a trouvé des ossements humains ».

« L'orientation de la fosse est de Est à Ouest ; elle a un

mètre de long, 65 centimètres de large et 55 centimètres de profondeur... ».

En conséquence de cette communication, des fouilles furent décidées et c'est ainsi que, le 20 mai, nous nous rendîmes pour la première fois sur les lieux, dans ce but.

Les dalles de la sépulture signalée et en partie décrite par M. Bühler, dans sa communication au Service des Monuments historiques, ainsi que par M. Eug. Mottaz dans un article publié par la *Revue historique vaudoise* de janvier 1916, sont encore en place à notre arrivée. Elles dessinent une sépulture de forme très régulière : les deux grands côtés sont parfaitement parallèles et les petits côtés, à l'équerre avec les grands, forment un rectangle parfait. Ces dalles sont inclinées vers l'intérieur sous un angle à peu près uniforme. C'est le genre de sépulture dont les quatre dalles du pourtour ont été placées simultanément.

Le vigneron qui les a découvertes n'a pas trouvé, dit-il, de dalle de couverture.

La position du squelette, détruit avant que nous ayons pu en prendre connaissance, avait cependant frappé M. Inversin qui a reconnu une position toute semblable lorsque nous avons terminé le dégagement du squelette de la tombe N° II; ce qui, du reste, est fort naturel.

A noter, autour de cette première sépulture, un empierrement en gros galets appuyant à l'extérieur les dalles et décrivant une sorte d'ellipse autour du tombeau. La forme géométrique est encore fort reconnaissable, malgré l'enlèvement d'une partie des galets lors du creusage du terrain par le vigneron (v. fig. 2).

Des amorces d'ellipses semblables se sont retrouvées autour des sépultures II et III, mais nous ne pensons pas qu'il y ait là autre chose qu'une fantaisie des constructeurs de ces cistes, qui ont utilisé les plus gros galets trouvés sur

place de la manière qui leur a paru la plus avantageuse pour l'œil et pour la consolidation des dalles dans leur position verticale sur le côté. D'autre part, nous n'avons pas connaissance qu'on ait trouvé semblable disposition dans des fouil-

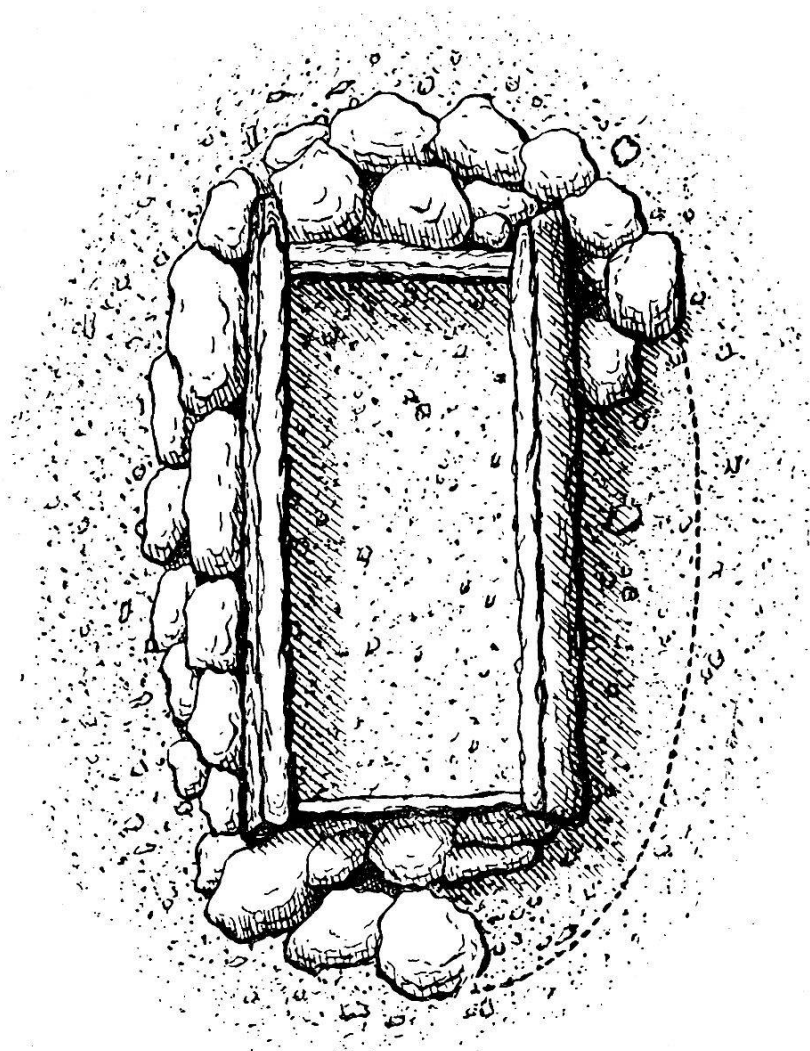


Fig. 2. — Empierrement de la sépulture N° 1.

les précédentes ; il n'y a donc pas, dans l'état actuel de nos connaissances, fréquence du procédé. Nous serions donc en présence d'un fait tout local et qui ne relève que des matériaux à disposition (v. fig. 3).

Sur la tombe N° II, qui la première a fourni un squelette en place, nous ne trouvons pas non plus de dalle de couverture. Cette tombe n'est pas absolument rectangulaire comme

la précédente ; son plan est un trapèze irrégulier. Les dalles, bien moins conservées, sont d'un grès devenu très friable ; cependant la forme se dessine encore très nettement et on y observe, là comme à Chamblandes, la disposition volontairement inclinée des quatre dalles vers l'intérieur. Les dalles des petits côtés servent d'appui aux deux extrémités des

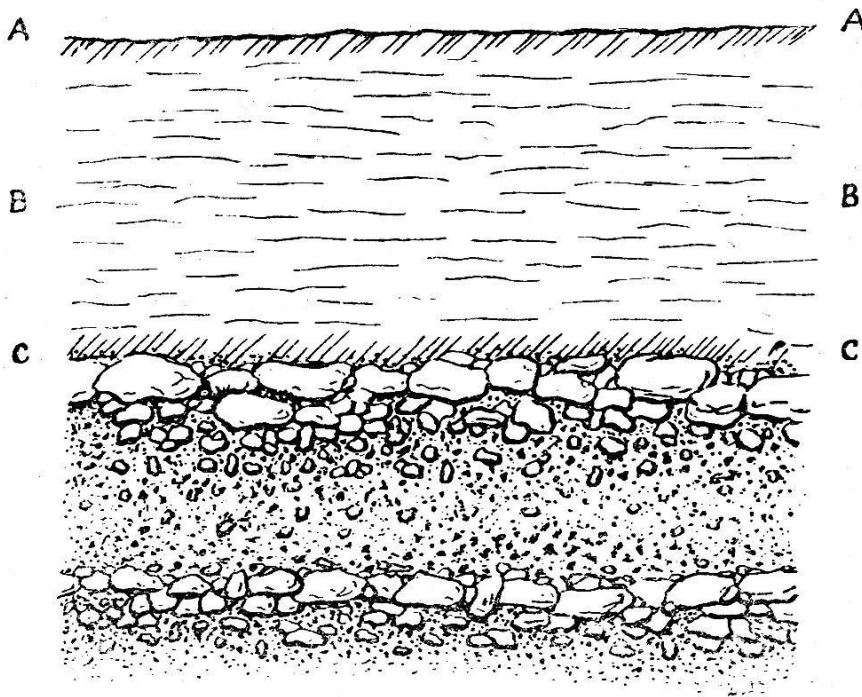


Fig. 3. — Coupe du terrain.

- A. Niveau actuel du sol.
- B. Terre argileuse.
- C. Niveau du fond des sépultures.

grandes dalles, ces dernières les dépassant sensiblement du côté tête et du côté pieds de la sépulture. Elles sont taillées en trapèze, le grand côté tourné vers le sol, afin de fermer ainsi complètement les deux extrémités du tombeau.

Au cours de la fouille, qui s'opère dans une terre argileuse dure et compacte, surtout à l'intérieur des sépultures, rendant les fouilles longues et difficiles, étant très adhérente et plus dure que les os qu'elle enserre (nous empêchant de reconnaître si, comme M. Naef l'a observé à Chamblandes,

il y a de la glaise de rejointoiement d'une dalle à l'autre dans les angles), nous rencontrons de légers fragments de charbon et d'ocre disséminés un peu partout et qui ont sans doute été surélevés par les infiltrations successives. Cependant, aucune stratification n'est apparente.

Seul dans l'argile que nous fouillons, au même niveau que la tête du squelette qui apparaît et derrière elle, reposant immédiatement sur le cailloutis primitif du fond de la tombe, apparaît un gros galet qui pourrait prêter à diverses suppositions, mais dont nous nous expliquerions difficilement la présence si elle n'était accidentelle (v. fig. 4 et 5).

Quant au squelette, nous le trouvons dans la position accroupie quasi classique ; il est couché sur le côté gauche, légèrement sur le dos, la face tournée vers le sud (v. fig. 4).

Le crâne est séparé en deux parties au niveau de la suture coronale, la face inclinée en avant regardant vers les genoux. La colonne vertébrale est droite, les vertèbres cervicales suivant cependant, et naturellement, le mouvement de la tête, les connexions anatomiques s'étant conservées. L'humérus droit est parallèle à la colonne vertébrale et derrière elle ; radius et cubitus du même membre forment angle droit avec lui. La tête de l'humérus gauche est à la hauteur du maxillaire inférieur, tandis que la trochlée, voisinant naturellement la cavité sigmoïde du cubitus, se trouve sur l'emplacement même qu'occuperaient les phalanges de la main droite si elles existaient encore. On a ainsi l'impression du coude gauche reposant dans la main droite, mais cette disposition n'est sans doute que le résultat de la chute de l'avant-bras droit lors de la décomposition des chairs ; seul le bras gauche, en contact immédiat avec le sol, a conservé sa position première ; l'avant-bras est fortement replié, presque parallèle au bras, la main au-dessous du menton dans une attitude de pronation. La clavicule gauche est encore

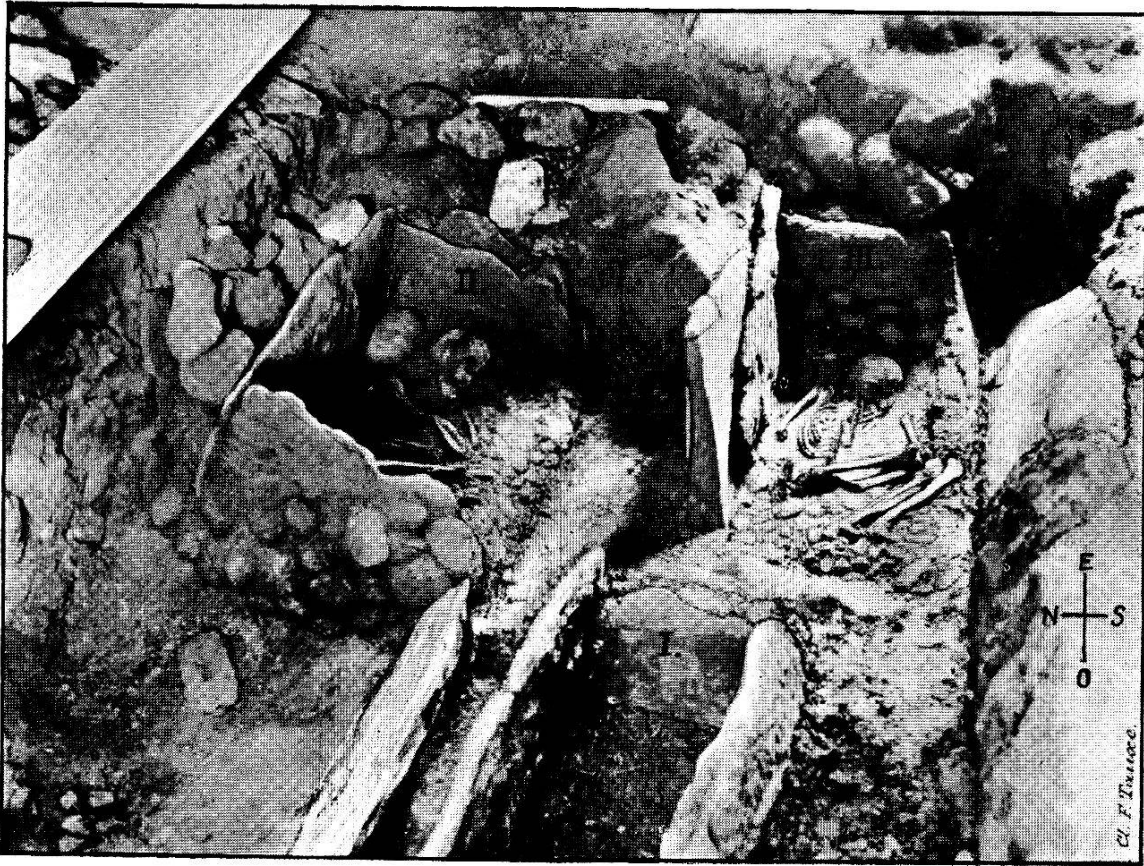


Fig. 5. — Vue d'ensemble des sépultures N° I, II et III.

Tombe I. — L'empierrement du pourtour est encore recouvert de terre (texte p. 101 et fig. 2).

» II. — La dalle à gauche de la sépulture I, est la dalle sud de la tombe II, déplacée pour faciliter le travail de fouille.

Contre la dalle Ouest, on voit l'amorce d'un empierrement elliptique (texte p. 101).

Les galets, à gauche de la dalle Nord, ont été déposés là au cours des travaux de terrassement, avant la fouille du tombeau ; ce n'est donc pas un de ceux-ci qu'on remarque derrière le crâne du squelette (texte p. 104).

» III. — Contre la dalle Est, on voit les alignements de galets signalés p. 107 du texte. On aperçoit, à gauche, au-dessous de la rangée supérieure, un des galets de la seconde ligne, au niveau du sol.

Au-dessous du squelette, le cailloutis du fond des sépultures.



Fig. 4. — Sépulture N° II.

assez bien conservée dans son extrémité externe et sa portion centrale pour nous faire voir son incurvation en S plus accentuée que la normale actuelle. Les os du bassin, en fort mauvais état, ne paraissent pas pouvoir, à première vue, fournir de donnée sûre quant au sexe de l'individu, mais n'anticipons pas, car M. Eugène Pittard, directeur de l'Institut anthropologique de Genève, que M. A. Naef a bien voulu autoriser à lever deux des squelettes des fouilles du Musée Historique Vaudois, nous dira sans doute ces choses, et d'autres encore, bien mieux que nous ne saurions le faire et avec toute la compétence qui le distingue dans le domaine anthropologique¹. Les membres inférieurs, en fâcheux état également, se lisent cependant assez nettement sur le terrain et nous font voir, comme le cas se présentait aussi à Chamblandes, un vrai faisceau de fémurs, tibias et péronés, presque parallèles, nous dénonçant des membres fortement repliés sur eux-mêmes.

La tombe que nous fouillons ensuite, troisième de la découverte, apparaît également sans dalle; mais, au fond de la sépulture, en contact direct avec les côtes, nous trouvons un fragment de celle-ci, détaché évidemment d'une dalle schisteuse, à une époque où la terre d'infiltration n'avait pas encore

¹ La présente relation de fouilles était écrite à l'instant où il m'est parvenu un article de M. Pittard, paru dans le N° 4 des *Archives suisses d'anthropologie générale*, et intitulé « Tombes néolithiques à Clarens ».

Les lignes publiées aujourd'hui par la *Revue historique vaudoise*, avec le généreux appui, en ce qui concerne l'illustration, de M. Maurice Barbey, avocat à Montreux, renseigneront plus exactement le distingué directeur de l'Institut d'anthropologie de Genève. Pour le surplus, il me suffira de dire que ce n'est pas le squelette de la sépulture N° II qui sera déposé dans la sépulture reconstituée au Musée du Vieux-Montreux, mais celui de la tombe N° III, que j'ai préparé sur place et levé moi-même.

envahi l'intérieur ; donc, indice certain, ainsi que M. A. Naef l'a déjà fait observer à Chamblandes, que les corps devaient être déposés au fond des cistes sans être ensuite recouverts de la terre qu'on y trouve aujourd'hui.

Cette tombe, dans son mode de construction, est semblable à la précédente, à part quelques questions de détails :

Dans la masse argileuse de celle-ci, nous retrouvons la même dispersion de fragments de charbon et d'ocre que nous avons vue dans la précédente ; nous observons cependant que les fragments de charbon sont de plus grande taille et atteignent jusqu'à 2 centimètres de côté. Ils sont plus particulièrement abondants, au niveau de squelette, vers la tête et les pieds. Deux boulettes d'ocre jaune, de 27 et 23^{mm} de diamètre maximum, déposées à la hauteur du sternum et dans l'alignement de la face, sont en contact immédiat avec le sol primitif (v. fig. 6).

Notons aussi une hauteur de dalle inaccoutumée, 74 centimètres, qui nous donne évidemment une profondeur de sépulture correspondante.

Trois rangées de quatre gros galets, parallèles à la dalle de tête, appuyent celle-ci à l'intérieur. Les deux rangées du dessous, au niveau du sol, supportent la troisième (v. fig. 5. sépulture III).

Ces galets, choisis à peu près de même dimension, n'ont pas empêché la dalle de s'incliner très fortement vers l'intérieur (50° environ), mais il n'y a là que la conséquence de la poussée des terres, exercée au cours des siècles, contre la dalle elle-même.

Seuls dans la sépulture et dans un ordre qui semble voulu ils écartent toute idée d'intrusion fortuite et font plutôt penser qu'ils ont dû servir à tenir momentanément debout la dalle qui les avoisine.

Ceci nous amène à examiner la façon dont la sépulture

peut avoir été construite, et voici ce que nous constatons :

Les deux dalles imbriquées formant le côté nord de la sépulture pénètrent assez profondément dans le sol primitif ; elles ont pu ainsi, après avoir été plantée dans ce dernier, se tenir debout d'elles-mêmes et c'est aussi pourquoi nous les avons trouvées verticales. Elles ont une hauteur maximum de 74 centimètres.

La dalle de tête (dalle Est), moins haute puisqu'elle n'a que 48 centimètres, ne pouvait pas être plantée profondément en terre afin qu'elle puisse, dans sa partie supérieure, rester au niveau de la précédente ; de là l'obligation de la maintenir, au-dedans et au dehors du tombeau en construction, au moyen des galets.

La dalle opposée, haute de 56 centimètres, a pu être introduite plus profondément dans le sol et n'a pas, ainsi, nécessité d'autre appui pour se tenir debout.

Enfin la quatrième dalle, celle du sud, d'une seule pièce, a été appuyée contre le reste de l'édifice. Pour se tenir dans cette position sans être plantée dans le sol et sans dépasser au-dessus les autres dalles, elle devait forcément être inclinée vers l'intérieur du tombeau et être plus étroite que celle qui lui fait face. Or, c'est précisément le cas : Elle a une inclinaison de 78° vers l'intérieur¹ et 10 centimètres de moins en hauteur.

La dalle de tête, fermant exactement la sépulture du côté ouest, montre fort bien, à gauche, la position verticale de la paroi nord, et à droite, la position inclinée de la paroi sud (v. fig. 5).

Il pourrait paraître superflu de noter ces caractères de la construction d'une sépulture, si M. A. Naef, lors des intéressantes constatations qu'il a faites à Chamblandes, n'avait lui-même noté le même ordre dans l'exécution du travail

¹ Inclinaison prise sur le niveau d'eau.



Fig. 6. — Sépulture N° III.

XX. Emplacements de deux boulettes d'ocre jaune.

relatif à la construction de plusieurs de ces cistes néolithiques.

Si on y comprend la dalle de couverture, qu'on se la représente posée sur le tombeau avant la mise en place de la dernière dalle, on aura assisté là à la construction d'un vrai petit dolmen, au-dessous duquel on dépose le cadavre ; puis, la cérémonie d'inhumation poursuivant son cours, la dernière dalle vient à son tour cacher aux regards des assistants la dépouille mortelle de la personne qui, sans doute déjà à cette époque, sera pleurée un peu plus ou un peu moins, selon ses œuvres ou ses qualités. Ces sortes de cistes ne sont autre que des sépultures dolméniques à petite échelle.

Le travail le plus important de l'inhumation étant achevé, les galets, choisis sur place, sont venus ensuite consolider le tout.

Ce mode de faire était-il le même pour toutes les sépultures ? Nous ne le pensons pas, car les caractères mentionnés plus haut font fréquemment défaut pour faire place à d'autres indiquant quatre dalles fichées en terre d'une façon consécutive, à la même profondeur ou à peu près, et inclinées de la même manière. C'est le cas de la sépulture N° I et la fig. 5 nous fait voir cette différence.

Arrêtons là cette digression et revenons à notre fouille pour constater qu'enfin le squelette est dégagé. Il se montre aussi couché sur le côté gauche, dans la même position que le précédent (v. fig. 6). La face regarde en avant et les membres inférieurs sont moins fortement repliés. Il est mieux conservé et nous avons la chance de pouvoir dégager intact le crâne ; malheureusement un accident fort banal, indépendant de notre volonté cela va sans dire, et impossible à prévoir, est venu le briser. Il sera reconstitué dans la mesure du possible.

Nous avons heureusement eu la précaution de mesurer

immédiatement les diamètres antéro-postérieur (de la glabelle à l'inion) et transverse maximum, qui nous ont donné respectivement, mesurés avec toute l'exactitude possible, 170 et 135^{mm}; nous obtenons ainsi un indice céphalique de 75,42, qui se rapproche sensiblement de la moyenne du même indice donné par A. Schenk pour les crânes de Chamblandes; 74,94¹.

C'est donc un sous-dolichocéphale que nous avons sous les yeux, presque un dolichocéphale².

Notons aussi que nous avons affaire à un crâne dont la face était leptoprosope, c'est-à-dire allongée, et à léger prognathisme facial.

L'appareil masticateur relativement puissant, l'usure de la dentition, l'examen des sutures crâniennes, la glabelle très proéminente, des attaches musculaires apparentes, à défaut d'autres indices, nous montrent que nous sommes en présence d'un homme dans la force de l'âge.

Quant à sa taille, en la calculant selon les tabelles de Manouvrier, nous trouvons que celle-ci correspond aux individus les plus grands de Chamblandes.

Ajoutons aux différents caractères énumérés précédemment, l'aspect des sutures crâniennes,³ la forte courbure en S de la clavicule (que nous avons déjà notée dans la sépulture précédente), la rétroversion de la partie supérieure du tibia, que A. Schenk a signalés pour les populations de Chamblandes, et nous aurons, croyons-nous, fourni des

¹ *Les sépultures et les populations préhistoriques de Chamblandes*, par Dr A. Schenk, page 207.

² Selon les instructions anthropométriques de Broca, on considère comme dolichocéphales les indices de 75 et au-dessous. Sous-dolichocéphales indices 75 à 77,77.

³ Celles-ci se rapportant au N° 4 de la table de Broca, sont par conséquent moyennement compliquées et correspondent à la plupart de celles relevées sur les crânes de Chamblandes.

preuves de plus d'une relation très étroite entre ces dernières populations néolithiques et celles de Clarens.

La tombe N° IV ne nous apprend rien de nouveau. Nous n'y avons trouvé également qu'un seul squelette, couché dans la même position que les précédents et en assez mauvais état. On lit cependant d'une manière sûre la position du corps, qui varie un peu en ce qui concerne les bras et les jambes : ces dernières, moins fortement repliées, nous montrent les tibias à angle droit avec l'axe de la sépulture ; la position des bras est la même que celle que nous avons vue précédemment, mais les avant-bras sont presque à l'équerre avec la partie supérieure du membre (v. fig. 7).

Plus de la moitié de la dalle de couverture est encore en place, mais nous ne trouvons pas, autour de cette dernière tombe, les empierrements de galets que nous avons vus auprès des précédentes. Quoique un peu différente par ces détails, elle ne change en rien les conclusions qu'on pourrait tirer des autres.

Les sépultures que nous venons d'examiner n'ont pas d'alignement régulier entr'elles et sont orientées, sans exception, avec de légères déviations d'axe, de l'est à l'ouest, la face tournée vers l'occident.

Là encore, similitude avec les sépultures néolithiques découvertes précédemment ; sauf (exception déjà plusieurs fois signalée) avec les tombes du Châtelard sur Lutry, où les têtes regardaient l'orient.

Si nous avons pu reconnaître qu'il n'y avait pas uniformité complète dans le mode de construction des cistes, il n'y a pas eu, non plus, uniformité absolue dans l'orientation.

Notons aussi que les tombes néolithiques de Clarens n'ont fourni, jusqu'ici, qu'un seul corps par ciste et qu'on n'a pas

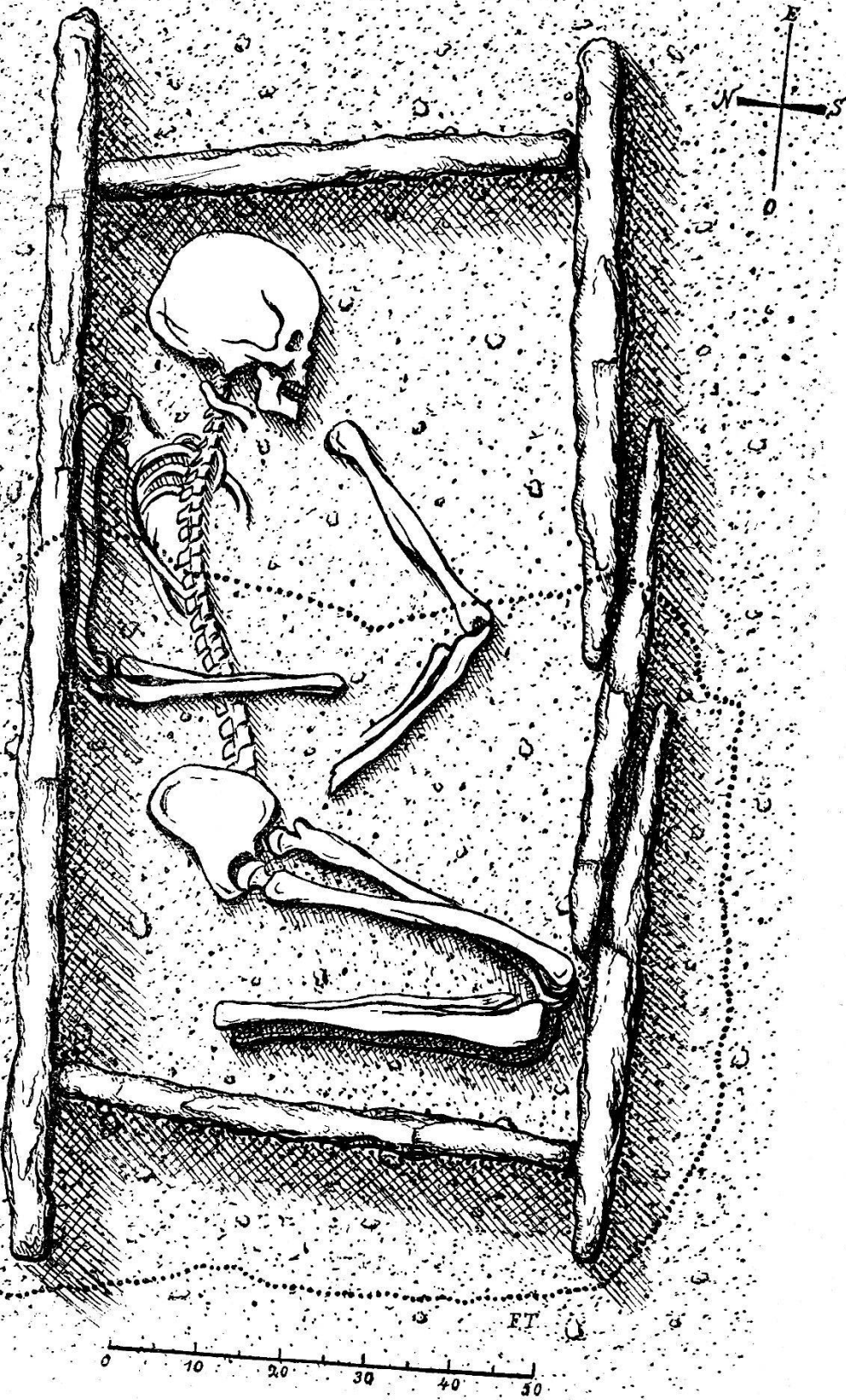


Fig. 7. — Sépulture N° IV.

..... Pourtour du reste de la dalle de couverture.

relevé trace d'inhumation antérieure ; à Chamblandes, non pas toujours, mais dans la plupart des cas, deux corps, parfois davantage, ont été inhumés en même temps.

Nous ne pensons pas qu'on puisse attribuer cette différence au seul fait que la tribu de Clarens, beaucoup moins grande que celle de Chamblandes (ce qui, du reste, est encore à prouver), ayant par conséquent moins de morts à ensevelir, pouvait plus facilement consacrer une sépulture à chacun.

Il suffit de rappeler pour cela que presque toujours les tombes de Chamblandes où deux corps avaient été inhumés, les individus étaient de sexe différents, et qu'à Glis les sépultures multiples ne manquaient pas non plus.

Les découvertes futures, qui viendront, nous en sommes certain, jalonner la route suivie par ces populations remontant la vallée, nous apporteront, espérons-le, la lumière sur tant de points restés encore obscurs.

Résumant les constatations faites, nous voyons cependant que la position des sépultures dans l'étage correspondant de la couche géologique, leur mode de construction, la position accroupie caractéristique du squelette (attitude embryonnaire symbolique), les caractères anatomiques que nous avons observés, l'absence de mobilier funéraire même, qui n'est représenté que par deux boulettes d'ocre, tout concorde à nous démontrer que ceux qui ont été ensevelis là vivaient bien à la période qui leur a été attribuée.

Les fouilles de « Fin de Tavel », à Clarens, ont donc ajouté une page de plus au premier chapitre de l'histoire de notre pays.

Les peuplades primitives qui, les premières, pénétrèrent dans nos contrées, laissant des traces de leur passage d'abord à Veyrier, à une des extrémités du lac, puis dans

la Grotte du Scé, à l'autre extrémité, ne sont autres, croyons-nous, que les ancêtres directs des populations de Chamblandes et de Clarens.

Les tribus augmentant en nombre, il devenait nécessaire de trouver de nouvelles terres pouvant suffire à l'entretien de nouvelles générations. Remontant les vallons, pénétrant les forêts, où le renne, disparu vers les régions septentrionales, a fait place au cerf élaphe qui devient fort nombreux malgré la poursuite du chasseur, ces peuplades s'étendirent petit à petit jusqu'au fond de la vallée.

A cette époque, les indigènes de nos contrées franchissent une nouvelle étape : les chasseurs nomades vont devenir agriculteurs et pasteurs sédentaires, ils commencent à apprécier les bienfaits de la vie sociale.

Tentées déjà à cette époque par les rives charmeuses et douces de notre beau Léman, trouvant surtout, dans les vallons avoisinants et les forêts prochaines, le gibier indispensable à leur existence et, entr'autres, le sanglier (*sus scrofa ferus*) dont les puissantes canines leur servaient à confectionner les magnifiques plastrons dont M. Næf a trouvé les restes encore fort bien conservés dans plusieurs des tombes de Chamblandes, elles s'attardèrent sur ses bords pour y fixer leur domicile.

Mais ces peuplades, diverses de races mais non de mœurs et d'industrie, ne se sont pas établies chez nous en groupes isolés ne conservant pas de contact avec leurs sœurs moins aventureuses, car des relations commerciales ont certainement été entretenues entre elles ; c'est ainsi que les habitants de Chamblandes, soucieux déjà de parures, se sont ornés, non seulement de perles de corail provenant sans doute des côtes de Sicile et de perles de jayet importé du nord-est de l'Europe, mais aussi de coquillages de la Méditerranée ; leurs tombeaux en ont fourni d'assez nombreux

exemplaires, parmi lesquels il a été reconnu le Pectoncle, le Triton et le Buccin. Les relations commerciales de Chamblandes ont dû être aussi celles de Clarens, malgré l'absence de perles et de coquillages dans les tombes fouillées, car ces derniers se sont aussi rencontrés dans les tombes de Glis; à moins, toutefois, que ces pionniers avancés de la période néolithique aient emporté leurs parures avec eux ¹.

* * *

Souvent, au cours des fouilles, seul au milieu de ces restes du passé, nous nous sommes reporté en pensée à cette époque reculée : nous avons vu ces primitifs vénérant leurs morts, partant capables de chérir les vivants qu'ils aimaient et de haïr leurs ennemis ; nous les avons vu s'orner de parures, fabriquer leurs armes et tracer les sentes qui, pendant le cours des âges, sont devenues les grandes voies commerciales d'aujourd'hui ; nous les avons vu aussi, et ainsi, se rapprocher de nous, en constatant que de tous temps, pendant la période néolithique comme de nos jours, les mêmes sentiments et les mêmes turpitudes ont agité l'espèce humaine.

F. TAUXE.

LES ARCHIVES DE LIGNEROLLE

(SUITE)

Tous les communiens présents estants en grand nombre ayants ouïs et entendus telle exposition, ont unanimement donné leur voix à la réception dudit maistre Hantz, pour estre avec toute sa famille au rang et nombre desdits

¹ Tombes de Glis, signalées par J. Heierli. *Zweiter Jahresbericht der Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte*. Zurich 1910, p. 45-52.